



PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'IAE SEANCE PLEINIERE DU 27 MAI 2024

Membres présents:

- <u>Collège A</u>: VILLESEQUE-DUBUS Fabienne PEYPOCH Nicolas BRIEC Walter REMY Eric
- Collège B: LIANG Qibin GONCALVES Olga -BENOIT Benjamin CORNE Aurélie
- Collège C BIATSS: MEYRIEU-TAVERNER Magali KAMOKOUE-MERCADER Setti
- Collège D Usagers : HORNING Tom ESCALADA Emma CRIBELLE Eve OUARTI Cherif
- <u>Personnalités extérieures</u>: BAROUIN Jean-Christophe CULEBRAS Pierre FAMBOUENA
 Philippe DANJOU Nathalie ANDONEGUI Audrey SIRE Marc

Membres ayant donné procuration :

- Collège A : PEYPOCH Nicolas à VILLESEQUE-DUBUS Fabienne
- PERSONNALITES EXTERIEURES : MAILLOLS Jean-François à GONCALVES Olga

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- PELLEGRIN Nathalie Responsable administrative de l'IAE
- ESTEVE Jodie Secrétaire de séance

La séance est ouverte est à 18 h 10

19 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint.

Il s'agit du premier conseil qui suit le renouvellement des membres.

Fabienne VILLESEQUE-DUBUS, directrice de l'IAE, explique pour les nouveaux membres le fonctionnement des conseils de composante.

Le mandat du président du conseil, M. Alexis MELIDONIS, étant arrivé à terme au mois de janvier, la directrice Mme Villesèque-Dubus préside le conseil. L'élection du nouveau président aura lieu prochainement.

Les conseillers se présentent lors d'un tour de table.

Points présentés à l'ordre du jour pour vote :







1. <u>Procès-verbal du conseil d'IAE du 4 décembre 2023</u> Approuvé à l'unanimité.

2. Nomination du directeur du département tourisme à compter du 1^{er} Septembre 2024 :

Mme Villesèque-Dubus rappelle, pour information, que l'IAE est organisé en deux départements : Management des Organisations et Management du Tourisme. Elle précise que ces informations sont disponibles sur le site de l'IAE et distribue des flyers format marque page détaillant l'offre de formation.

Chaque département est dirigé par un responsable de département qui est nommé lors du conseil et proposé par la direction de l'IAE. Le mandat de l'actuel directeur, Nicolas PEYPOCH, arrive à terme cette année. Le responsable de département est élu pour 4 ans renouvelable une fois et c'était le cas de M. Peypoch qui a été responsable du département pendant 8 ans. Mme Villesèque-Dubus le remercie pour son investissement. Le mandat du nouveau responsable commencera au 1^{er} septembre 2024.

Suite à une réunion de département et conformément à la volonté de Mme Villesèque-Dubus, Laurent BOTTI, MCF en science de gestion, a été proposé comme nouveau responsable du département de Management du Tourisme.

Approuvé à l'unanimité.

Préparation année universitaire 2024 / 2025 :

3. <u>Calendriers universitaires par formation</u>

Les calendriers universitaires sont votés par le conseil de l'IAE puis par le conseil d'administration présidé par le Président de l'université.

Mme Villesèque-Dubus présente le modèle type proposé par l'université. Ce calendrier précise les périodes de rentrée, les pauses pédagogiques, les semaines consacrées aux examens, aux rattrapages, au stage... Chaque responsable pédagogique transmet son calendrier.

M. Baroin remarque qu'il y a un calendrier pour Perpignan et un pour Mende. Mme Villesèque-Dubus explique que l'IAE de Perpignan dispose d'une antenne sur Mende qui accueille plusieurs formations notamment en tourisme. A compter de la rentrée universitaire 2024-2025 cette antenne ne sera plus rattachée à l'université de Perpignan mais à l'Université de Nîmes. Cette décision découle de longs échanges entre le rectorat et les universités concernées. L'antenne de Mende est rattachée historiquement à l'université de Perpignan mais l'éloignement géographique du site rend la gestion complexe. Le transfert a été voté par le conseil d'administration de Perpignan le 5 avril et l'université de Nîmes s'est prononcé à l'unanimité pour le rattachement de cette antenne le 23 mai. Le rattachement des enseignants sur l'une ou l'autre université est au libre choix. Les enseignants chercheurs titulaires ont choisi de rester rattachés à Nîmes à l'exception d'une enseignante professeure associée professionnelle qui a







choisi d'être rattachée à Perpignan. Tous les documents concernant Mende ont été retirés de l'ordre du jour. La validation finale aura lieu lors du conseil d'administration du 7 juin.

Concernant les calendriers universitaires, M. Horning remarque que le « management challenge » a été rajouté sur les calendriers. Il précise que c'est une bonne initiative mais se demande si la seule annotation « management challenge » est suffisante. Il propose que ce jour soit identifié en vert comme les périodes d'examen afin d'informer les entreprises. Mme Villesèque-Dubus approuve la remarque et Mme Meyrieu-Taverner confirme que c'est possible.

M. Baroin s'interroge sur les conséquences du transfert de Mende en termes d'effectif étudiant et de budget.

M. Peypoch précise que les effectifs à Mende avaient diminué sur les deux dernières années. Avant, il y avait en moyenne 120 étudiants, avec des pics à 180 étudiants. Depuis deux ans environ l'effectif tourne autour de 60-70 étudiants. Mme Villesèque-Dubus ajoute que le fonctionnement de Mende dépend d'une subvention du département de la Lozère et qu'il n'y a donc pas d'impact sur le budget de l'IAE.

Approuvé à l'unanimité.

4. <u>Calendriers des rythmes d'alternance par formation</u>

Chaque responsable pédagogique établit son calendrier. Le calendrier du Master CCA est affiché pour exemple. Sur ce Master, l'alternance suit le rythme une semaine à l'IAE / une semaine en entreprise mais c'est très variable. D'autres diplômes choisissent 3 jours par semaine à l'IAE et 2 jours en entreprise par exemple.

Mme DANJOU, directrice de l'office du tourisme, demande si le rythme de l'alternance est déterminé en fonction des besoins de l'entreprise. Mme Villesèque-Dubus répond que le responsable pédagogique décide en fonction des spécificités du secteur. M. Peypoch précise que pour les formations tourisme, les périodes d'alternance sont liées aux demandes des professionnels en local puisque ce sont principalement des petites structures qui préfèrent avoir les étudiants toutes les semaines tout au long de l'année. C'est une problématique qui revient chaque année : privilégier les besoins des structures en local empêche les étudiants de partir en alternance plus loin.

Mme Villesèque-Dubus précise que tout diplôme qui est habilité pour être en apprentissage a été approuvé au niveau de la région devant un jury qui a validé le projet.

Approuvées à l'unanimité.

5. Modification des maquettes de formation

Les offres de formation sont habilitées par le ministère pour une durée de 4 ans et si l'on veut ajuster et apporter des modifications sur les maquettes il faut les faire valider par le conseil de l'IAE puis par le conseil central. Chaque responsable pédagogique, suite au conseil de







perfectionnement qui réunit les étudiants et les enseignants, décident, annuellement et à la marge, de modifier, ou pas, les maquettes.

M. Remy explique que le séminaire TED's, qui a été ajouté sur les maquettes des Licences, découle d'une obligation ministérielle de former les étudiants à l'ensemble de connaissances sur la transition écologique dans l'enseignement supérieur et la recherche. Les étudiants de Licence devront avoir reçu un certain nombre d'enseignement : environ 30h (10h en L1, 10h en L2, 10h en L3). Le programme sera étendu à l'UPVD en septembre 2025 mais certaines composantes, dont l'IAE, se sont positionnées pour être volontaire pour une expérimentation qui commencerait des 2024.

M. Horning demande si les enseignements seront donnés sous forme de séminaires.

M. Remy explique qu'ils prendront différentes formes. En ce qui concerne les L1 il sera question d'un « open badge » et donc d'un système d'autoformation avec des vidéos. Certains enseignements pourraient se faire en présentiel pour aider les étudiants à avancer sur l'acquisition de ces connaissances et pour obtenir, à la fin de la L3, la certification.

Approuvées à l'unanimité.

6. Modification des modalités de contrôle des connaissances :

Ce point est reporté au conseil de septembre car le document concernant les modifications de maquette n'est pas encore validé par conséquent les MCC ne peuvent pas être votées.

REPORTEES AU MOIS DE SEPTEMBRE.

7. Liste des formations ouvertes à l'alternance pour 23-24 et 24-25

Toutes les formations à partir de la L3 sont ouvertes à l'alternance.

M. Baroin demande si les DU sont ouverts à l'alternance.

Mme Villesèque-Dubus répond que les DU sont des formations spécifiques non diplômantes. Ces diplômes, spécifiques à l'IAE, ne sont pas ouverts à l'alternance. Ce sont des compléments de cursus. M. Liang précise que les DU sont là pour renforcer une formation.

Approuvées à l'unanimité.

8. Maquette du D2E, diplôme d'étudiant entrepreneur

Le dispositif Pépite mis en place au niveau du ministère depuis 2014 est un dispositif national présent dans toutes les universités permettant d'accompagner des étudiants entrepreneur. Ces étudiants sont inscrits sur ce diplôme en plus de leur inscription principale.

M. Horning demande combien d'étudiants bénéficient de ce dispositif. Mme Pellegrin répond qu'il peut y en avoir maximum 10 à Perpignan mais il n'y en a pas 10 systématiquement cela dépend des projets proposés.

M. Horning souligne qu'il serait intéressant de développer ce dispositif car il s'agit d'une belle opportunité et peu d'étudiants sont informés.







Mme Pellegrin explique que le développement ne dépend pas que de l'IAE. Mme Villesèque-Dubus ajoute que c'est à l'incubateur de présenter le dispositif, peut être lors de la rentrée. M. Remy évoque son projet de journée d'intégration regroupant les L1, L2 et L3 et confirme la date du 9 septembre pour cet événement.

Approuvée à l'unanimité.

Diplômes universitaires :

9. Renouvellement du DU GPESS pour 2 ans, passage CFVU du 2 avril 2024. Responsable pédagogique Bernard Schéou.

Ce DU a été créé il y a plusieurs années. Il n'y a pas de modification sur la maquette mais il est soumis au vote pour son renouvellement.

Approuvé à l'unanimité.

10. <u>Création du DU Transition et redirection</u>. <u>Responsable pédagogique Eric Remy.</u>

Ce DU n'ouvrira pas à la rentrée.

Pour information, il sera composé de 10 modules :

- Climats, biodiversité et ressources (2 modules)
- RSE
- Bilan carbone
- Construire et mettre en œuvre de nouveaux imaginaires
- Organisations alternatives
- Audit, comptabilité et lois environnementales
- Energie et climat
- Urbanisme et territoire
- Innovation territoriale

REPORTE.

11. Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux par le lycée Rosa Luxembourg de Canet En Roussillon pour 2023-2024 dans le cadre du DU Gestion des ports de plaisance, nautisme fluvial et environnement.

Approuvée à l'unanimité.

12. <u>Avenant à la convention avec France Active Airdie du DU Gestion de Projets de l'Économie Sociale et Solidaire dans le cadre de la subvention de formation continue 2023-2024 de la région Occitanie.</u>

Approuvée à l'unanimité.







13. Avenant 2 à l'accord-cadre de coopération avec l'IGA de CASABLANCA.

Certains diplômes de l'IAE sont délocalisés au Maroc et en Chine. Un master est délocalisé à Casablanca, les étudiants intéressés s'inscrivent et suivent les cours à l'IGA. La moitié des cours est assurée par des enseignants de l'IAE.

L'avenant permet de prévoir des échanges entre étudiants.

Approuvée à l'unanimité.

